

Collectif de défense du Centre Hospitalier des Courses

Communiqué de presse

Hôpital des Courses : le coup de grâce ?

Avant même la décision du TGI, attendue le 15 juillet, la direction décide unilatéralement la suppression définitive de la chirurgie, du bloc, et de la gastro-entérologie dès le week-end du 12/7, comme toujours dans le mépris le plus total du personnel et des patients :

- Aucune concertation avec les soignants et les médecins.
- Suppression des interventions chirurgicales et des endoscopies digestives programmées, sans souci de la continuité des soins.

Qu'il est loin le temps, où M. Jacques Myard prétendait avoir « sauvé » et « pérennisé » l'Hôpital des Courses. « J'ai eu le courage de lancer la procédure de sauvegarde qui assurera la pérennité de l'établissement » (*déclaration au Courrier des Yvelines du 2 avril 2014*)

Dès le 15 juillet, le seul repreneur restant, le groupe privé Korian, prendrait possession de l'établissement. Le groupe aurait obtenu pour une somme dérisoire la vente du terrain, des murs et du matériel médical.

La volonté de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'en finir avec le CHC, la gestion calamiteuse de l'établissement, par le conseil d'administration présidé par Jacques Myard, livrent notre hôpital au groupe Korian et privent 160 000 habitants de leur hôpital de proximité en accélérant la désertification médicale du bassin de vie concerné.

Le collectif de défense du CHC s'élève contre ce scandale, qui met en cause l'emploi, et les conditions de travail du personnel du CHC, et l'accès aux soins de 160 000 personnes.

Pour le collectif, le 11 juillet 2014

Jean-Marc Rosenfeld